

**COMPTE-RENDU  
SEANCE DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020  
A 20H30**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 04 décembre 2020, s'est réuni Salle Le Réservoir à LUNÉVILLE, sous la présidence de Catherine PAILLARD, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Frédéric BREGARD, Edith BAGARD, Gérald BARDOT, Catherine LAURAIN, François FRASNIER, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Adjoint. Marie VIROUX, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Michel BOESCH, Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY, Claude BAILLY, Catherine DUCHENE, Stéphane DECUGIS, Valérie DIDIER, Caroline THOMAS, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Alexandra HUGO-CAMBOU, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Nolan BARTHEL, Pascal L'HUILLIER, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT EXCUSES** : Colette MANSUY (pouvoir Catherine LAURAIN), Jacques LAMBLIN (pouvoir Catherine PAILLARD), Ludovic CHAUMET (pouvoir Jonathan HAUVILLER), Anne-Marie DI MARINO (pouvoir Barbara BERTOZZI-BIEVELOT).

**ÉTAIT ABSENTE** : Christelle VIVOT.

Nolan BARTHEL est élu secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 16 décembre 2020.

**COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

**DELIBERATION N° 2020-295 - ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE  
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- désigne Nolan BARTHEL pour remplir cette fonction.

**DELIBERATION N° 2020-296 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020  
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 12 novembre 2020.

**DELIBERATION N° 2020-297 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL  
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Adopte le Budget Primitif du Budget Principal 2021 pour un montant total de **29 074 104,38 €**.

**DELIBERATION N° 2020-298 - FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET DE L'EAU**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à la majorité (**Contre** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,

- Adopte le Budget Primitif du Budget de l'Eau 2021 pour un montant total de 1 140 280,26 €.

**DELIBERATION N° 2020-299 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET LOCATIONS**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à la majorité (**Contre** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,

- Adopte le Budget Primitif du Budget « Locations » 2021 pour un montant total de 458 091,93 €.

**DELIBERATION N° 2020-300 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET RESTAURATION**  
**MUNICIPALE**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à la majorité (**Contre** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,

- Adopte le Budget Primitif du Budget « Restauration Municipale » 2021 pour un montant total de 968 217,19 €.

**DELIBERATION N° 2020-301 - FINANCES – SERVICES PUBLICS LOCAUX – TARIFS 2021**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à la majorité (**Contre** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,

- Valide les documents ci-joints en annexe fixant les tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

- Autorise Madame le Maire à signer les conventions et les éventuels avenants relatifs à l'application de ces tarifs.

**DELIBERATION N° 2020-302 – FINANCES – SURTAXE COMMUNALE SUR L'EAU POUR 2021**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (**Abstentions** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,

- Fixe pour l'année 2021 le montant de la surtaxe sur l'eau à :

- 0,45 € H-T par m<sup>3</sup> d'eau facturé aux consommateurs lunévillois
- 0,30 € H-T par m<sup>3</sup> d'eau vendu en gros aux communes raccordées

- Précise que la recette sera imputée sur la nature 70128, enveloppe 1100, au B.P. 2021 pour un montant total estimé de 415 000 €,

- Autorise Madame le Maire à signer le contrat à intervenir relatif au loyer de la station d'alerte sur la Meurthe.

**DELIBERATION N° 2020-303 – FINANCES – AUTORISATION DE PROGRAMME N° 18.01 – CREDITS DE PAIEMENT 2018/2021 – REQUALIFICATION DU SECTEUR GARE-BENEDICTINS**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide de reporter les crédits de paiement 2020 non utilisés au 23 novembre sur l'exercice 2021.

**DELIBERATION N° 2020-304 – AFFAIRES CULTURELLES – THEATRE DE LUNEVILLE NOUVEAUX STATUTS – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS**

**RAPPORTEUR : Virginie GENOT**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY - Benoît TALLOT ne participe pas au vote),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Adopte les nouveaux statuts de la régie « Le théâtre de Lunéville », annexés à la présente délibération,

- Valide la convention d'objectifs et de moyens 2021/2026, annexée à la présente délibération conformément aux objectifs budgétaires,

- Enjoint au représentant légal de la régie « Le théâtre de Lunéville » de procéder à la signature de la convention d'objectifs et de moyens dans un délai de 15 jours à compter de sa notification par Madame le Maire,

- Précise que les crédits sont prévus au B.P. 2021 :

- En dépenses : nature 657 364, enveloppe 18 829,
- En recettes sur le budget locations : nature 752, enveloppes 3118, 8184 et 8185.

- Autorise Madame le Maire ou l'un de ses adjoints délégataire de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N° 2020-305 – AFFAIRES CULTURELLES – DETERMINATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE GENERALE DE LA REGIE PERSONNALISEE THEATRE DE LUNEVILLE**

**RAPPORTEUR : Virginie GENOT**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY – Benoît TALLOT ne participe pas au vote),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Valide la politique culturelle générale de la régie personnalisée – « Théâtre de Lunéville »,

- Autorise Madame le Maire ou l'un de ses adjoints délégataire de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N° 2020-306 – AFFAIRES SCOLAIRES – TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE**  
**RAPPORTEUR : Jonathan HAUVILLER**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**  
**Après avis de sa Commission ASALP,**

- Adopte les tarifs de restauration scolaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, tels que figurant en annexe 2 du règlement intérieur des services périscolaires.

**DELIBERATION N° 2020-307 – AFFAIRES SCOLAIRES – TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**  
**RAPPORTEUR : Jonathan HAUVILLER**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**  
**Après avis de sa Commission ASALP,**

- Adopte les tarifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, tels que figurant en annexe 3 du règlement intérieur des services périscolaires et en annexe 1 du règlement intérieur de l'accueil de loisirs « L'Ile aux Vacances ».

**DELIBERATION N° 2020-308 – AFFAIRES GENERALES – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNATION DE DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PAUL LAPIE**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Abstentions : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),**

- désigne, après élection à scrutin public, les délégués suivants :

Titulaire :

Jonathan HAUVILLER

Suppléant :

Caroline THOMAS

pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Lycée d'Enseignement Professionnel Paul Lapie.

**DELIBERATION N° 2020-309 – COMMUNICATION – CHANGEMENT DE MODALITES DES SUPPORTS DE COMMUNICATION**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),**  
**Après avis de sa Commission des Finances,**

- Adopte les nouveaux changements relatifs aux supports de communication, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée d'un an, reconductible deux fois,

- Précise que les crédits sont prévus au BP 2021.

**DELIBERATION N° 2020-310 – DENOMINATION – CITY STADE – RUE DE LA BAROLLIERE**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Adopte la dénomination « City Stade Erwann GRIMM » situé rue de la Barollière,

- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette dénomination.

**DELIBERATION N° 2020-311 – ASSURANCES – MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION  
FONCTIONNELLE POUR DES AGENTS MUNICIPAUX**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide d'accorder la protection fonctionnelle aux agents communaux,
- Décide de prendre en charge les frais d'avocats mis à disposition pour accompagner les agents dans leurs démarches juridiques dans les conditions susvisées,
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire,
- Précise que les crédits seront imputés sur la nature 6227.

**DELIBERATION N° 2020-312 – AFFAIRES GENERALES – OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES  
DE DETAIL – ANNEE 2021**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide, avant de la transmettre au Conseil Communautaire de la CCTLB pour avis, les ouvertures dominicales des commerces de détail, en 2021 :

- Dimanche 03 janvier 2021
- Dimanche 23 mai 2021
- Dimanche 27 juin 2021
- Dimanche 22 août 2021
- Dimanche 29 août 2021
- Dimanche 21 novembre 2021
- Dimanche 28 novembre 2021
- Dimanche 05 décembre 2021
- Dimanche 12 décembre 2021
- Dimanche 19 décembre 2021
- Dimanche 26 décembre 2021

**DELIBERATION N° 2020-313 – AFFAIRES CULTUELLES – INDEMNITES POUR LE GARDIENNAGE  
DES EGLISES COMMUNALES – ANNEE 2020**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Fixe, pour l'année 2020, l'indemnité pour le gardiennage des églises communales (Saint-Léopold, Saint-Jacques et Saint-Maur) à 475,00 € par église.
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2020, nature 6282, fonction 324, enveloppe 3797 pour un montant total de 1 425,00 €.

**DELIBERATION N° 2020-314 – SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTION – BASKET CLUB LUNEVILLE  
RAPPORTEUR : Gérald BARDOT**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Michel BOESCH ne participe pas au vote),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise Madame le Maire à signer la convention de mutualisation du panneau d'affichage électronique du gymnase Mimoun,
- Décide d'attribuer une subvention correspondant à 50 % du coût du tableau de marque électronique dans la limite de 4 245 € au Basket Club Lunéville,
- Précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23 153.

**DELIBERATION N° 2020-315 – SPORTS – OPERATION SPORTS VACANCES 2020 – SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS LUNEVILLOIS**

**RAPPORTEUR : Gérald BARDOT**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Abstentions : Joëlle DI SANGRO, Michel BOESCH),  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide que la répartition de la subvention 2020 se fera à l'identique de 2019,
- Précise que les crédits sont inscrits au B.P 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23154.

**DELIBERATION N° 2020-316 – SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTION – COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**RAPPORTEUR : Stéphane DECUGIS**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission Jeunesse et Sports,**

- décide d'attribuer 3 000 € au Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle,
- précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 21038.

**DELIBERATION N° 2020-317 – SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTIONS – SECTIONS SPORTIVES**  
**RAPPORTEUR : Gérald BARDOT**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Joëlle DI SANGRO ne participe pas au vote),  
Après avis de sa Commission Jeunesse et Sports,**

- Décide d'attribuer :
  - 720 € au Sporting Club Handball,
  - 660 € au FC Lunéville.
- Précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23153.

**DELIBERATION N° 2020-318 – SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTION – CLUB SPORTIF LUNEVILLOIS**

**RAPPORTEUR : Gérald BARDOT**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission Jeunesse et Sports,**

- Décide d'attribuer 250 € au Lunéville Baseball Softball Association,
- Précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23 153.

**DELIBERATION N° 2020-319 – SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTIONS – CLUBS SPORTIFS  
LUNEVILLOIS**

**RAPPORTEUR : Gérald BARDOT**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission Jeunesse et Sports,**

- Décide d'attribuer les subventions suivantes :

<b><u>Bénéficiaires</u></b>	<b><u>Déplacements Championnats de France</u></b>	<b><u>Frais de Formation</u></b>	<b><u>Prime de montée</u></b>	<b><u>Subvention à verser à l'association</u></b>
Lorraine Gymnastique Lunéville		456,00 €		<b><u>456,00 €</u></b>
Rugby Club Lunévillois		300,00 €		<b><u>300,00 €</u></b>
Sports Orientation Lunéville	313,00 €			<b><u>313,00 €</u></b>
Nautique Club du territoire de Lunéville à Baccarat	58,00 €			<b><u>58,00 €</u></b>
Handisport Lunéville	46,00 €			<b><u>46,00 €</u></b>
Ski Club Lunéville		75,00 €		<b><u>75,00 €</u></b>
Lunéville Volley-ball			100,00 €	<b><u>100,00 €</u></b>
<b>TOTAUX</b>	<b>417,00 €</b>	<b>831,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>1348,00 €</b>

- Précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23153.

**DELIBERATION N° 2020-320 – JEUNESSE – TICKETS JEUNES 2020 – REMBOURSEMENT AUX  
ASSOCIATIONS DU MONTANT DES TICKETS JEUNES PERCUS**

**RAPPORTEUR : Gérald BARDOT**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide de verser la somme de 9 945,00 € aux associations suivant la répartition précisée ci-dessus,

- Précise que les crédits sont prévus au budget 2020, nature 6574, fonction 522, enveloppe 23155.

**DELIBERATION N° 2020-321 – FINANCES – DEMANDES DE SUBVENTIONS – REFECTION DE LA  
COUR DE L'ECOLE DEMANGEOT**

**RAPPORTEUR : Catherine LAURAIN**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise le Maire à formuler des demandes de subventions pour financer cette opération,

- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021,

- Sollicite les autorisations de commencement de travaux avant l'octroi d'une éventuelle subvention,

- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 2020-322 – FINANCES – DEMANDES DE SUBVENTIONS – RENOVATION  
ENERGETIQUE – HOTEL DE VILLE, ECOLES ALSACE ET VILLEBOIS  
MAREUIL**

**RAPPORTEUR : François FRASNIER**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise le Maire à formuler des demandes de subvention pour financer cette opération,
- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021,
- Sollicite les autorisations de commencement de travaux avant l'octroi d'une éventuelle subvention,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 2020-323 – FINANCES – DEMANDES DE SUBVENTIONS – AMENAGEMENT DE  
LA PLACE DES CARMES**

**RAPPORTEUR : François FRASNIER**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Autorise le Maire à formuler des demandes de subventions pour financer cette opération,
- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021,
- Sollicite les autorisations de commencement de travaux avant l'octroi d'une éventuelle subvention,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 2020-324 – RESSOURCES HUMAINES – MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE  
TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE  
ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (I.F.S.E. – Indemnité de  
Fonctions, de Sujétions et d'Expertise et C.I.A.- Complément Indemnitaire  
Annuel)**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis du Comité Technique du 04 novembre 2020,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Propose la mise à jour de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), pour les nouveaux cadres d'emploi éligibles à la Ville de LUNÉVILLE (Ingénieurs territoriaux, techniciens territoriaux et conseillers territoriaux des activités physiques et sportives), dans les conditions indiquées ci-dessus,
- Approuve la mise à jour de l'attribution du CIA pour les nouveaux cadres d'emploi éligibles à la Ville de LUNÉVILLE (Ingénieurs territoriaux, techniciens territoriaux et conseillers territoriaux des activités physiques et sportives) dans les conditions indiquées ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à fixer, par arrêté individuel, les montants perçus par chaque agent au titre des primes composant le RIFSEEP.



**DELIBERATION N° 2020-325 – RESSOURCES HUMAINES – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**  
**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**  
**Après avis de sa Commission des Finances,**

- propose au Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des effectifs relatif aux emplois permanents pourvus à la Ville de LUNÉVILLE.

<b>GRADES</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Pourvus 31/12/20</b>
<b><u>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</u></b>			
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX</u></b>			
ATTACHÉ PRINCIPAL	1	2	2
ATTACHÉ	6	5	5
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX</u></b>			
RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	3	3	3
RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	6	5	5
RÉDACTEUR	5	6	5
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX</u></b>			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	8	8	8
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	12	12	12
ADJOINT ADMINISTRATIF	3	5	5
et à temps non complet	1	0	0
<b><u>FILIÈRE TECHNIQUE</u></b>			
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX</u></b>			
INGÉNIEUR	2	2	2
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX</u></b>			
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	5	5	4
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	1	1	1
TECHNICIEN	5	5	5
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX</u></b>			
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	16	16	15
AGENT DE MAITRISE	16	15	15
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX</u></b>			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	24	26	26
et à temps non complet	1	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	44	40	40
et à temps non complet	3	3	3
ADJOINT TECHNIQUE	42	42	41
et à temps non complet	5	5	5
<b><u>FILIÈRE CULTURELLE</u></b>			
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE</u></b>			
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1	1	1
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE</u></b>			
ADJOINT DU PATRIMOINE à temps non complet	0	1	1

<b><u>FILIÈRE SPORTIVE</u></b>	-	-	
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ÉDUCATEURS TERRITORIAUX DES APS</u></b>			
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1	1	1
ÉDUCATEUR DES APS	1	1	1
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS TERRITORIAUX DES APS</u></b>			
OPÉRATEUR DES APS	1	1	1
<b><u>FILIÈRE SOCIALE</u></b>			
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES</u></b>	-	-	
AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ PRINCIPAL 1ERE CLASSE	7	8	8
AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ PRINCIPAL 2EME CLASSE	3	2	2
et à temps non complet	1	2	2
<b><u>FILIÈRE ANIMATION</u></b>	-	-	
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX</u></b>			
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	1	1	1
ANIMATEUR	1	2	2
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX</u></b>			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1	1	1
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	1	0	0
ADJOINT D'ANIMATION	4	3	3
<b><u>FILIÈRE POLICE</u></b>	-	-	
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE</u></b>			
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1	1	1
<b><u>CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE</u></b>			
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	2	2	2
GARDIEN - BRIGADIER	2	2	2
TOTAL DES TEMPS COMPLET	226	225	221
TOTAL DES TEMPS NON COMPLET	11	12	12
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>237</b>	<b>237</b>	<b>233</b>
<b><u>EMPLOIS FONCTIONNELS (Non inclus)</u></b>			
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	1	1	1
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES	1	1	1
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	1	1	1

**DELIBERATION N° 2020-326 – RESSOURCES HUMAINES – CREATION, SUPPRESSION ET MODIFICATION DE POSTES**

**RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis de sa Commission des Finances,**

- Décide la création d'un poste de catégorie A au poste d'attaché hors classe,
- Décide la suppression d'un poste de catégorie A au poste d'attaché,

- Décide la modification d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet en un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Décide la modification du tableau des effectifs telle qu'indiquée ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- Précise que les crédits figurent au budget 2021.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 00 :21.

Fait, à LUNEVILLE, le dix décembre deux mille vingt.

La Présidente,

Catherine PAILLARD



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Paillard', written in a cursive style.